

IMPORTANT : Vous avez saisi le cabinet d'une procédure de reconduite à la frontière.

Conformément aux termes de la convention, **vous devez nous envoyer**, dans les 24 heures de la signature du contrat, l'ensemble des pièces listées ci-après, en UN EXEMPLAIRE **par email au format PDF** à : cabinet@mnavocats.com **en utilisant les intercalaires ci-joints.**

Ⓢ PAS DE PHOTOS, PAS DE MMS, PAS DE WHATSAPP Ⓢ

Merci d'envoyer vos documents uniquement au **format PDF et classés**.

Si vous n'avez pas de scanner, vous pouvez utiliser une application de scan sur votre smartphone.

IPHONE: <https://apps.apple.com/fr/app/scanner-pro/id333710667>

ANDROID: <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.simplescan.scanner>

Si besoin, la même pièce peut être utilisée dans des intercalaires différentes.

I. Documents concernant la personne retenue

1. Hébergement

- ☐ **Justificatif à votre nom de moins de 3 mois** : *quittance de loyer non manuscrite, facture eau, gaz, électricité, téléphone fixe, échéancier de prélèvement automatique datant de moins de 3 mois ...*

Si vous êtes hébergé :

- ☐ **Attestation établie par l'hébergeant** (*particulier, hôtel, association agréée*) signée et datée de moins de 3 mois
- ☐ Photocopie de la carte de séjour ou de la carte d'identité de l'hébergeant à la bonne adresse
- ☐ **2 Justificatifs de domicile de moins de 3 mois de votre hébergeant** (*quittance de loyer non manuscrite, facture eau, gaz, électricité, téléphone fixe, échéancier de prélèvement automatique datant de moins de 3 mois*)
- ☐ **Justificatif à votre nom de moins de 3 mois à l'adresse de l'hébergeant** (*ex : attestation sécurité sociale, AME, CAF, avis d'imposition, relevé bancaire...*)

- 2. Justificatifs d'ancienneté de résidence habituelle en France** : factures (EDF, France Telecom...), quittances de loyers, documents administratifs à votre nom (avis d'imposition sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, courriers de l'administration, relevés de compte bancaire, Aide Médicale d'Etat, documents médicaux...)
CLASSÉS PAR ANNEE DE JANVIER A DECEMBRE POUR CHAQUE ANNÉE

II. Attaches familiales : Conjoint ou concubin

- 3. Photocopie du titre de séjour ou de la carte d'identité du conjoint
- 4. Acte de mariage, PACS, Livret de famille
- 5. **Justificatifs de vie commune avec le demandeur (documents avec la même adresse).**

III. Attaches familiales : Enfants

- 6. Actes de naissance du ou des enfants
- 7. Certificats de scolarité
- 8. Décision du Juge aux affaires familiales rendue
- 9. Attestations de l'entourage indiquant que le demandeur s'occupe de son enfant (école par exemple).

IV. Attaches familiales : parents, fratrie

- 10. Photocopies des cartes d'identité ou titre de séjour
- 11. Attestations relatives aux relations entre le demandeur et les membres de sa famille, mentionnant éventuellement l'aide apportée par le demandeur à un membre de la famille nécessitant l'aide d'une tierce personne.

V. Travail

- 12. Contrats de travail
- 13. Tous les bulletins de salaires
- 14. Promesse d'embauche éventuellement

VI. Santé

- 15. Certificats médicaux indiquant le cas échéant la nécessité de suivre un traitement en France.

VII. Attestations

- 16. Attestations de l'entourage faisant part d'une bonne intégration en France, et/ou d'une résidence en France ancienne.